

Réf: Dossier 356915

Avis de constitution

SOCIETE « YOUNG HARMONY CORPORATE »

Siège ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL LOT 326 ILOT
6, Lot 326, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 16/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YOUNG HARMONY CORPORATE »

Objet : -ORGANISATEUR EVENEMENTIEL,
-PRESTATAIRE DE MODEL, ACTEURS, HOTESSES,
ET STEWARDS DE CONFERENCE,
-MARQUE VESTIMENTAIRE,
-REALISATEUR,
-FONDATION ET AGENCS D'AIDE CARITATIVE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL LOT 326 ILOT 6, Lot 326, Ilot 6

Dirigeant(s) M TIEMOKO DEBLEHE MICHEL CEDRIC

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07412 du 17/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44186/GTCA/RC/2025 du 17/07/2025

